

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2765)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 331

présenté par  
M. Terlier, M. Buchou, M. Labaronne et M. Rousset

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--